



Table de concertation  
en violence conjugale  
de Montréal

# RAPPORT ANNUEL

## 2006-2007

*Consolider l'action intersectorielle*



## Sommaire

### Avant-propos ..... 4-5

Mot de la présidente

### 1. La Table de concertation en violence conjugale de Montréal ..... 6-12

- 1.1 Historique
- 1.2 Mandats
- 1.3 Objectifs
- 1.4 Membres
- 1.5 Instances de décision
- 1.6 Comités de travail

### 2. Les réalisations en 2006-2007 ..... 13-25

#### Priorité 1 ..... 13-16

##### **Stimuler, enrichir et consolider la vie associative au sein de la Table**

- 2.1 Recrutement de membres provenant de secteurs sous-représentés ou non représentés à la Table
- 2.2 Organisation de conférences lors des rencontres du conseil d'administration
- 2.3 Conception d'un site Internet pour la Table
- 2.4 Mise sur pied de différents comités de travail pour actualiser les priorités et objectifs de la Table
- 2.5 Coordination des travaux des instances de la Table
- 2.6 Mise en commun et partage des outils de sensibilisation, des outils cliniques et des activités de formation développés les membres par en vue de supporter et d'enrichir leur travail
- 2.7 Conception et diffusion d'un bulletin électronique de la Table

#### Priorité 2 ..... 17-18

##### **Actualiser les pistes d'action sur les réalités particulières en violence conjugale identifiées lors du colloque «*Différents visages de la violence conjugale*» et adoptées par les membres de la Table**

- 2.8 Production et diffusion des actes du colloque – volet réalités particulières en violence conjugale
- 2.9 Coordination d'une offre de différents formations développées par les ressources spécialisées et visant à habiliter les intervenantes et intervenants aux réalités particulières en violence conjugale
- 2.10 Conception d'un site Internet pour la Table – volet réalités particulières en violence conjugale

**Priorité 3** ----- **19-22****Explorer des pistes d'actions sur l'intervention auprès des communautés ethnoculturelles en contexte de violence conjugale identifiées lors du colloque «*Différents visages de la violence conjugale*» et adoptées par les membres de la Table**

- 2.11 Élargissement du comité de travail à d'autres communautés ethnoculturelles
- 2.12 Inventaire, mise à jour, réimpression et diffusion des outils de sensibilisation (*dépliants et affiches* en 8 langues) développés par la Table et mise à jour du Répertoire des ressources en ligne
- 2.13 Participation aux travaux du comité d'encadrement du projet *La violence conjugale : intervenir en contexte interculturel*
- 2.14 Journée d'étude sur la thématique de la prise en compte de la religion dans la problématique de la violence conjugale
- 2.15 Production et diffusion des actes du colloque – volet communautés ethnoculturelles
- 2.16 Conception d'un site Internet pour la Table – volet communautés ethnoculturelles

**Priorité 4** ----- **23-25****Poursuivre l'implantation du *Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale***

- 2.17 Coordination des travaux du comité de suivi
- 2.18 Coordination des travaux des comités locaux d'implantation du Protocole
- 2.19 Support à l'évaluation du projet pilote dans les réseaux des CSSS Jeanne-Mance et De La Montagne

**Priorité 5** ----- **26-27****La supervision des droits d'accès en contexte de violence conjugale**

- 2.20 Adoption du rapport du comité par les instances de la Table

**Annexes** ----- **28-29**

Membres du comité de coordination 2006-2007

Notes

## AVANT-PROPOS

### Mot de la présidente

*Le rapport annuel 2006-2007 de la Table reflète le dynamisme, la créativité et l'expertise diversifiée et riche de ses membres. Il témoigne aussi des retombées fructueuses de la collaboration intersectorielle en matière de violence conjugale. La Table, il va sans dire, est un lieu privilégié de réflexion et de mise en commun des connaissances qui stimule l'émergence d'idées nouvelles et favorise des actions cohérentes et innovatrices en réponse aux nombreux besoins des femmes, des enfants et des hommes aux prises avec un contexte de violence conjugale.*

*La Table conclut la deuxième année de son plan d'action triennal. Ainsi, plusieurs de ses activités s'inscrivent en continuité avec celles entreprises au cours de l'année précédente. Les grandes priorités de la Table prennent racine à l'intérieur de projets d'envergure articulés sur plusieurs années.*

*La problématique des enfants exposés à la violence conjugale demeure un grand dossier de la Table. Tout au long de l'année, la Table a maintenu ses activités de coordination entourant l'implantation du Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale sur deux territoires désignés et son évaluation par le CRI-VIFF. Force est de constater que le protocole représente un défi important pour la Table car, non seulement, revêt-il un niveau de complexité élevé compte tenu de la grande diversité des partenaires signataires, mais aussi parce qu'il milite pour une action véritablement concertée où l'ouverture et la reconnaissance des expertises de chacun des partenaires est indispensable. Un travail de titan que celui du décloisonnement des expertises, mais combien essentiel pour la sécurité et le bien être de ces enfants.*

*La Table s'intéresse de très près aussi à la situation des enfants exposés en contexte de garde et de droits d'accès supervisés. Elle a adopté le 12 octobre dernier un rapport, produit par un comité d'experts membres de la Table, qui fait état des lacunes importantes dans la dispensation de services en contexte de garde et de droits d'accès supervisés à Montréal, et a formulé des recommandations pertinentes et novatrices pour redresser la situation.*

*Alimentée par le travail assidu de ses comités permanents notamment, celui des réalités particulières et le comité ethnoculturel, la Table a poursuivi ses travaux de réflexion et d'actualisation de ses objectifs. En ce qui a trait au volet ethnoculturel, rappelons qu'un des défis posés par la présence de nombreuses communautés ethnoculturelles sur l'île de Montréal touche l'élaboration de diverses stratégies pour rejoindre et mieux desservir les femmes et les enfants aux prises avec un contexte de violence conjugale et les hommes qui exercent de la violence à leur endroit.*

*La mise à jour et la réimpression de dépliants en huit langues et l'élaboration d'un programme pour la journée d'étude sur la prise en compte de la diversité religieuse et culturelle dans l'offre de services en violence conjugale figurent parmi les projets importants de la Table cette année. Soulignons aussi notre participation aux travaux du comité d'encadrement du projet La violence conjugale : intervenir en contexte interculturel en partenariat avec la Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec et le Service aux collectivités de l'UQAM; un bel exemple de concertation et de collaboration intersectorielle.*

*Impossible aussi de ne pas souligner un dernier projet aux nombreuses ramifications. La Table a décidé en 2006, de se mettre à l'air du temps et de s'ouvrir sur le monde. Elle a investi énergie et ressources à la conception d'un site web qui, vous en conviendrez avec moi, s'avère de nos jours un outil de communication incontournable. La Table avait déjà pignon sur rue, maintenant, elle aura également pignon sur le monde !*

*Le rapport annuel 2006-2007 se veut, sans conteste, le reflet d'une organisation compétente et soucieuse d'alimenter ses membres et d'enrichir la réflexion et l'action autour d'une problématique pour le moins complexe et socialement importante.*

*Un grand merci à ...*

*Monique Villeneuve, notre coordonnatrice. Elle a inspiré, alimenté et encadré tous les projets de la Table avec finesse, ténacité et détermination. Nous pouvons être très fiers de l'excellent travail effectué à ce jour. Encore une fois Monique, un grand merci à toi.*

*Aux membres du Conseil d'administration, du comité de coordination et des comités de travail pour leur énergie et leur grand dévouement sans lesquels la Table n'aurait pas ce rayonnement.*

*À Anne Marquis de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal dont l'appui indéfectible est plus que précieux.*

*À tous nos partenaires et collaborateurs qui viennent enrichir notre réflexion et appuyer nos projets.*

*La présidente*

*Lise Poupart*

## 1. La Table de concertation en violence conjugale de Montréal

### 1.1 Historique

Créée en 1986 à l'initiative du Service de police de la communauté urbaine de Montréal (SPCUM), la Table de concertation en violence conjugale de Montréal a comme principale raison d'être la concertation de tous les acteurs sociaux impliqués en violence conjugale sur le territoire de l'Île de Montréal. Au cours des récentes années, la Table a soutenu ou initié des projets directement en lien avec les différentes politiques gouvernementales en matière de violence conjugale.

Ses diverses réalisations concernent autant la formation, l'organisation et la tenue de journées d'étude ou de colloques, la participation à l'élaboration de divers protocoles de référence et d'intervention, la coordination de projets pilotes, l'édition et la diffusion d'outils de sensibilisation que la participation à diverses recherches.

Les membres de la Table proviennent d'organismes communautaires et d'établissements de tous les secteurs concernés par la problématique de la violence conjugale : organismes pour femmes violentées, organismes pour conjoints violents, organismes intervenant auprès des clientèles vivant des réalités particulières, organismes ethnoculturels, organismes de défense collective des droits de même que les

secteurs de la santé et des services sociaux, de la justice, de la sécurité publique, de la formation et recherche et de l'éducation.

Depuis les dernières années, la Table vise l'amélioration des services et des connaissances sur la problématique de la violence conjugale plus particulièrement pour les enfants exposés à la violence conjugale, les membres des communautés ethnoculturelles et les femmes vivant des vulnérabilités multiples.

Afin de veiller elle-même à la gestion de ses subventions et des différents projets qu'elle développe, la Table a demandé et obtenu son incorporation au printemps 2003. À l'automne 2004, la Table a pris pignon sur rue en louant un petit espace à l'intérieur de la Maison Parent-Roback où se retrouvent de nombreux regroupements nationaux intervenant avec les femmes. Ce faisant, la Table développe un nouveau réseau de relations pouvant l'appuyer dans la réalisation de sa mission.

En 2004-2005, la Table a adopté sa première planification triennale 2005-2008 lui permettant ainsi d'établir les priorités sur lesquelles elle entendait miser pour les années subséquentes.

## 1.2 Mandats

- Favoriser le partenariat et la coopération dans une démarche globale d'analyse et d'action visant l'élimination de la violence conjugale ainsi que la protection des femmes, des enfants, des autres victimes et la responsabilisation des agresseurs et agresseuses;
- Susciter la concertation des organismes oeuvrant auprès des personnes aux prises avec la violence conjugale en développant une reconnaissance et un respect mutuels basés sur des objectifs communs afin d'assurer la complémentarité des services et la cohérence des interventions ;
- Tenir compte des différentes clientèles vivant des réalités particulières : femmes des communautés ethnoculturelles, lesbiennes, femmes handicapées, femmes âgées, femmes autochtones, gais et hommes violentés;
- Favoriser l'intégration des besoins des clientèles particulières aux réseaux des services existants.

## 1.3 Objectifs

- Favoriser la concertation régionale multisectorielle;
- Cerner les enjeux propres à la problématique de la violence conjugale;
- Déterminer conjointement des priorités d'action en initiant et soutenant des projets concrets visant l'élimination de la violence conjugale;
- Encourager toute action sociale, économique, éducative et juridique susceptible d'éliminer la violence conjugale.



## 1.4 Membres

### *Organismes pour femmes violentées*

- Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec<sup>1</sup>
- Le Centre des femmes de Montréal<sup>1</sup>
- Le regroupement régional des maisons d'aide, d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale de Montréal - Les Maisons de l'Île<sup>1</sup>
- S.O.S. Violence conjugale<sup>1</sup>

### *Organismes intervenant auprès des conjoints violents*

- PRO-GAM<sup>1</sup>
- Service d'aide aux conjoints<sup>2</sup>

### *Organismes intervenant auprès des clientèles vivant des réalités particulières*

- Groupe d'intervention en violence conjugale chez les lesbiennes<sup>1</sup>
- La Maison des femmes sourdes de Montréal<sup>1</sup>

### *Organismes ethnoculturels*

- A.C.C.É.S.S.S.<sup>1</sup>
- Le Bouclier d'Athéna<sup>1</sup>

### *Organismes de défense collective des droits*

- Association québécoise Plaidoyer-Victimes<sup>1</sup>

### *Secteur santé et services sociaux*

- Agence de la santé et des services sociaux de Montréal<sup>2</sup>
- Centre Jeunesse de Montréal – Institut universitaire<sup>1</sup>
- Centre de Santé et de services sociaux Jeanne Mance<sup>1</sup>
- Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw<sup>1</sup>
- Service Côté Cour<sup>1</sup>

### *Secteur Justice*

- Cour du Québec - Bureau des procureurs aux poursuites criminelles et pénales<sup>1</sup>
- Cour municipale de la Ville de Montréal - Bureau des procureurs<sup>1</sup>
- Direction de l'Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC)<sup>2</sup>
- Magistrature de la Cour du Québec<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Membre administrateur

<sup>2</sup> Membre observateur



**Secteur sécurité publique**

- Service de Police de la Ville de Montréal <sup>1</sup>
- Services correctionnels du Québec – région de Montréal <sup>1</sup>

**Secteur éducation**

- Direction régionale de Montréal - Ministère de l'Éducation du Québec <sup>1</sup>

**Secteur formation et recherche**

- Université McGill – École de Service social <sup>1</sup>
- Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF) <sup>2</sup>



## 1.5 Instances de décision

### Assemblée générale

Les membres qui ont assisté à la 4<sup>e</sup> assemblée générale annuelle tenue le 8 juin 2006 ont principalement procédé à l'adoption du rapport annuel 2005-2006 et du plan d'action annuel 2006-2007. Ils ont aussi adopté les états financiers 2005-2006 de même que les prévisions budgétaires 2006-2007.

De plus, les membres ont élu les membres du comité de coordination pour les 2 prochaines années, ont procédé à l'élection des membres du conseil d'administration en plus de nommer les membres des comités de travail, dont le comité ad hoc chargé d'élaborer le contenu du futur site WEB de la Table.

### Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé d'une déléguée ou d'un délégué par organisme membre. Les membres se sont réunis à 7 reprises en 2006-2007. Les principaux dossiers traités ont concerné :

- *L'adoption du rapport du comité sur les droits d'accès supervisés en contexte de violence conjugale ;*
- *Le suivi des travaux concernant le Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale ;*
- *La démarche retenue pour la cueillette d'information concernant les expertises des membres de la table ;*
- *Le projet de site WEB de la Table ;*
- *L'orientation générale et les objectifs généraux poursuivis dans le cadre du projet de la journée d'étude sur la prise en compte de la diversité religieuse et culturelle dans l'offre de services en violence conjugale.*

### Comité de coordination

Le comité de coordination est composé de la présidente en plus de 9 personnes représentant les différents secteurs. En 2006-2007, le comité de coordination a tenu 7 rencontres où il a assuré les suivis nécessaires à la réalisation de l'ensemble du plan d'action de la Table.

De plus, le comité de coordination est responsable de l'organisation des rencontres du conseil d'administration et du suivi de ses décisions en plus de veiller à la gestion courante de l'organisme.

## 1.6 Comités de travail

### Comité sur les droits d'accès supervisés

#### Mandat

- Formuler les recommandations appropriées à la Table sur la pratique du droit d'accès supervisé et sur les modalités entourant l'exercice du droit de visite du parent agresseur en contexte de violence conjugale
- Formuler les recommandations appropriées à la Table afin d'améliorer les pratiques socio-judiciaires et favoriser des interventions cohérentes et sécuritaires en lien avec les différentes procédures et instances judiciaires

#### Composition

*Madame Sylvie Bourque, Inter-Val 1175*  
*Madame Myriam Dubé, CRI-VIFF*  
*Madame France Dupuis, L'Escale pour Elle*  
*Madame Hélène Hauspied, Centre des femmes de Montréal*  
*Monsieur Yves C. Nantel, du Service d'aide aux conjoints*  
*Madame Claudine Simon, Service Côté Cour*  
*Madame Monique Villeneuve, coordonnatrice de la Table*

## Comité réalités particulières en violence conjugale

### Mandat

- Accroître les connaissances et outiller les intervenantes et intervenants afin qu'ils soient en mesure de mieux intervenir auprès des victimes de violence conjugale vivant des réalités particulières ;
- Élaborer différentes stratégies permettant de mieux rejoindre cette clientèle peu desservie ;
- Encourager les intervenants et intervenantes à référer auprès des ressources spécialisées intervenant dans le domaine des réalités particulières en violence conjugale ;
- Favoriser le partage et le transfert des expertises développées par les ressources spécialisées.

### Composition

Madame Marie-Hélène Blanc de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes  
 Madame Nathalie Dufour de la Maison des femmes sourdes de Montréal  
 Monsieur Yves C. Nantel du Service d'aide aux conjoints  
 Madame Karol O'Brien du Groupe d'intervention en violence conjugale chez les lesbiennes  
 Madame Monique Villeneuve, coordonnatrice de la Table  
 Madame Vicki Zorba du Service Côté Cour



## Comité communautés ethnoculturelles

### Mandat

- Développer de nouveaux partenariats avec des acteurs sociaux concernés par les communautés ethnoculturelles ;
- Augmenter le dépistage et la référence des victimes de violence conjugale de tous âges issues des communautés ethnoculturelles ;
- Élaborer différentes stratégies permettant de rejoindre les victimes de violence conjugale actuellement non desservies au sein des communautés ethnoculturelles ;
- Faciliter l'adaptation des services aux réalités des communautés ethnoculturelles ;
- Former des intervenantes et des intervenants travaillant auprès des femmes victimes de violence conjugale à l'intervention en contexte ethnoculturel et à l'adaptation des services aux réalités ethnoculturelles ;
- Favoriser la réflexion et la mise en commun des idées sur le rôle de la religion dans l'intervention en violence conjugale.

### Composition

Madame Daphnée Casimir, Maison Flora Tristan  
 Monsieur Pascual Delgado, ACCESSS  
 Madame Élisabeth Harper, École de Service social de l'UQAM  
 Madame Melpa Kamateros, Bouclier d'Athéna Services Familiaux  
 Madame Manuella Pedroso, Centre d'aide à la famille  
 Madame Lilyane Rachédi, École de Service social de l'UQAM – ad hoc pour l'organisation de la journée d'étude  
 Madame Sadeqa Siddiqui, Centre des femmes sud asiatiques  
 Madame Assunta Sauro, Centre des femmes italiennes de Montréal  
 Madame Monique Villeneuve, coordonnatrice de la Table

### **Comité ad hoc pour la conception d'un site Internet pour la Table**

#### **Mandat**

- Développer un plan de travail incluant les objectifs stratégiques et les objectifs opérationnels de même que l'identification des clientèles internes et externes ;
- Identifier les différents contenus ;
- Préciser les besoins technologiques ;
- Élaborer une proposition.

#### **Composition**

*Madame Katia Leroux, Association  
québécoise Plaidoyer-Victimes  
Madame Lise Poupart, Service Côté Cour  
Madame Monique Villeneuve, coordonnatrice de  
la Table*

**PRIORITE 1****Stimuler, enrichir et consolider la vie associative au sein de la Table****Mise en contexte :**

La concertation régionale intersectorielle autour de la problématique de la violence conjugale constitue une mesure privilégiée pour les acteurs sociaux montréalais qui interviennent à différents niveaux en vue de protéger les femmes, les enfants et les autres victimes, de responsabiliser les agresseurs et de contrer la violence conjugale. La Table constitue un lieu privilégié d'échange, de discussion, de concertation et d'élaboration de projets d'intérêts communs permettant de développer et de consolider la complémentarité des services et la cohérence des interventions

Des démarches ont également été réalisées auprès de la communauté des femmes autochtones. Toutefois, les personnes contactées n'ont pas été à même de répondre positivement à notre demande. Une nouvelle approche doit être considérée afin que nous puissions accueillir une représentante de la communauté autochtone à la Table. En effet, de plus en plus de femmes autochtones vivant de la violence conjugale sur réserve ou hors réserve se retrouvent à Montréal et les ressources pour leur venir en aide souhaitent pouvoir adapter leur intervention aux besoins de ces femmes.

**Réalisations de la Table :****2.1 Recrutement de membres provenant de secteurs sous-représentés ou non représentés à la Table**

Au cours de l'année, le comité de coordination a entériné une stratégie de recrutement de nouveaux membres qui consiste à identifier des organisations provenant de secteurs sous-représentés ou non représentés à la Table et à initier une première approche auprès de responsables de ces organisations.

En l'occurrence, nous avons interpellé *l'École de Service social de l'UQAM* pour le secteur Éducation. Nous sommes encore en attente d'une réponse de leur part bien que l'intérêt soit manifeste. Nous avons également sollicité *l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaires* pour représenter les décideurs du secteur de l'éducation préscolaire, primaire et secondaire. Notre demande est encore en traitement puisque l'organisme ne se réunit que quelque fois durant l'année.

**2.2 Organisation de conférences lors des rencontres du conseil d'administration**

Afin d'accroître les connaissances et d'enrichir l'analyse globale de la problématique de la violence conjugale, des conférences, toujours appréciées par les membres, ont été organisées à l'occasion des rencontres du conseil d'administration. Ces conférences sont organisées à l'initiative du comité de coordination ou à la suggestion des membres de la Table. Occasionnellement, il peut arriver qu'un acteur du milieu se propose pour effectuer une telle présentation. En 2006-2007, les conférences ont porté sur les sujets suivants :

- *La violence vécue par les filles dans les gangs de rue à Montréal*  
M. Dominique Monchamp, superviseur des enquêtes pour le module exploitation sexuelle des enfants au SPVM (6 avril 2006) ;
- *Intervention thérapeutique de PRO-GAM auprès d'une clientèle d'hommes immigrants*  
M. Phillip Katsikaris, psychologue et intervenant à PRO-GAM (12 octobre 2006) ;

- *Plan d'action corporatif en violence conjugale du SPVM*
- Commandant Alain Larivière (17 novembre 2006) ;
- *Les programmes nationaux de prévention de la violence familiale s'adressant aux délinquants de sexe masculin qui ont usé de violence dans leurs relations de couple au Service correctionnel du Canada.*
- M. Loméga Étienne, agent de programmes correctionnels (14 décembre 2006) ;
- *Lien entre la violence conjugale, la garde et les droits d'accès*
- Mme Myriam Dubé, chercheure au CRI-VIFF (15 février 2007)

### 2.3 Conception d'un site Internet pour la Table

En plus d'assurer une meilleure et une plus grande visibilité de la Table tant auprès des acteurs sociaux impliqués en violence conjugale à Montréal, au Québec, qu'ailleurs dans le monde, la conception d'un site Internet pour la Table englobe également plusieurs autres objectifs stratégiques :

- actualiser la priorité de travail 1 concernant l'enrichissement et la consolidation de la concertation intersectorielle;
- favoriser le partage de connaissances, d'analyse et d'expertise en vue d'améliorer l'intervention auprès des victimes de violence conjugale;
- concourir à sensibiliser la population à la problématique de la violence conjugale.

Un comité de travail a été mis sur pied afin de développer un plan de travail, de proposer des objectifs, d'identifier les clientèles internes et externes, d'énumérer les différents contenus, de préciser les besoins technologiques et d'élaborer une proposition. Celle-ci a reçu l'approbation des membres de la Table et a servi d'outil de travail pour lancer des appels de proposition auprès de 3 fournisseurs de services dans le domaine.

Le comité de coordination a reçu et étudié les 3 soumissions et a retenu celle du groupe Sogescom. L'équipe de travail de cette jeune entreprise proposait un concept clef en main à

un prix compétitif avec le développement de différents outils de gestion facilitant les échanges avec les membres de la Table de même que la mise à jour continue du site de manière autonome, un détail très important à considérer.

Au cours de l'année 2006-2007, l'arborescence du site a été conçue, plusieurs textes pour les différents onglets ont été rédigés et ceux-ci doivent franchir l'étape de la validation par les membres du comité de travail avant d'être définitivement mis en ligne. De plus, chaque membre de la Table doit également valider une fiche d'information concernant son organisation. Ce processus requiert du temps.

Aussi, il devrait être possible de visiter le site de la Table à l'adresse [www.tcvcm.ca](http://www.tcvcm.ca) à compter du 21 mai 2007.

### 2.4 Mise sur pied de différents comités de travail pour actualiser les priorités et objectifs de la Table

Lors de son Assemblée générale annuelle, les membres de la Table ont procédé à l'élection de leurs officiers pour former le comité de coordination en plus de nommer les membres des différents comités de travail de la Table. Ainsi, chaque membre de la Table est convié à mettre à contribution son expertise, ses connaissances et son expérience au bénéfice de la concertation régionale intersectorielle en violence conjugale.

Chaque comité voit à l'actualisation du mandat qui lui est confié par les membres lors de l'Assemblée générale annuelle. Des états de situation quant à l'avancement des travaux sont présentés aux membres lors des rencontres régulières de la Table. Il peut également arriver que des consultations ou des validations sur des questions importantes soient menées auprès des membres lors de ces mêmes rencontres.

## 2.5 Coordination des travaux des instances de la Table

Chaque instance de la Table – conseil d'administration et comité de coordination – se réunissent 6 à 7 fois par année. La tenue de ces rencontres nécessite un travail de planification, d'organisation, de préparation, de rédaction de divers documents, y compris les comptes-rendus, et de suivis des différentes décisions rendues.

Cet important travail de coordination des travaux consolide la vie associative de la Table et assure une vitalité à l'organisation.

## 2.6 Mise en commun et partage des outils de sensibilisation, des outils cliniques et des activités de formation développés les membres par en vue de supporter et d'enrichir leur travail

Dans la perspective de valoriser et de mieux faire connaître les projets, services et ressources en matière de violence conjugale développés par ses membres et de réaliser une mise en commun voire un partage de ces diverses expertises, nous avons initié une démarche permettant de réaliser une cueillette d'information, de colliger ces données et d'élaborer un plan de diffusion simple et accessible pour les intervenantes et intervenants des réseaux communautaires et institutionnels.

De fait, la démarche suivante a été enclenchée :

1. Production d'une première version de la démarche et du questionnaire de cueillette d'information : août 2006
2. Présentation du document pour validation au Comité de coordination : septembre 2006
3. Correction de la première version du document : septembre 2006
4. Présentation du document corrigé pour validation au CA : novembre 2006
5. Diffusion du questionnaire auprès des membres : décembre 2006
6. Période accordée pour répondre au questionnaire : déc. 2006 jusqu'au 28 février 2007
7. Prolongation de la période de réponse et relance : mars et avril 2007

En date du 31 mars 2007, le tiers des membres (10 sur 27) avaient répondu au questionnaire. Plusieurs ont demandé qu'une période de temps supplémentaire leur soit accordée en raison, pour plusieurs, de la complexité des réponses à fournir.

### Étapes à venir en 2007-2008 :

8. Compilation et analyse des réponses
9. Rédaction d'un compte-rendu
10. Élaboration d'un plan d'action
11. Présentation du plan d'action pour validation au Comité de coordination
12. Correction du plan d'action
13. Présentation du plan d'action corrigé au Conseil d'administration
14. Mise en œuvre du plan d'action

## 2.7 Conception et diffusion d'un bulletin électronique de la Table

Pour une première année, la Table a conçu et diffusé auprès d'environ 300 personnes de son réseau un bulletin électronique de quelques pages présentant de ses nouvelles, des nouvelles de ses membres ou d'autres partenaires en action et quelques statistiques sur la violence conjugale. Un seul numéro a été produit en 2006-2007, cependant, le concept visuel étant arrêté, il sera plus aisé dans l'avenir de solliciter des collaborations des différents partenaires.

**Ces diverses réalisations ont permis de :**

- Favoriser l'accroissement des connaissances et l'enrichissement de l'analyse globale concernant la problématique de la violence conjugale;
- Consolider la Table à titre de lieu de partenariat, de coopération, de concertation et de mobilisation des acteurs sociaux impliqués en violence conjugale;
- Augmenter la représentativité des différents acteurs du milieu concernés par l'élimination de la violence conjugale, la protection des femmes, des enfants, des autres victimes et la responsabilisation des agresseurs;
- Développer une meilleure cohésion entre les membres de la Table;
- Maintenir et accentuer le dynamisme des différents comités constituant les instances de la Table;
- Conserver un bon lien de communication entre les membres.



**PRIORITE 2 :**

**Actualiser les pistes d'action sur les réalités particulières en violence conjugale identifiées lors du colloque «*Différents visages de la violence conjugale*» et adoptées par les membres de la Table**

**Mise en contexte :**

L'existence même de l'expression «réalités particulières» en violence conjugale amène les intervenantes et intervenants du réseau à soutenir que cette clientèle est marginalisée et vit de grandes difficultés d'accessibilité aux ressources. Toutes les victimes sont exposées à différents facteurs de vulnérabilité. Les victimes de violence conjugale vivant des réalités particulières sont, en plus, exposées à des facteurs de marginalité. Il apparaît donc nécessaire de susciter et enrichir notre réflexion collective sur cette question.

**Réalizations de la Table :****2.8 Production et diffusion des actes du colloque – volet réalités particulières en violence conjugale**

Pour rendre accessible au plus grand nombre d'intervenantes et d'intervenants en violence conjugale et à toute autre personne intéressée par cette question – travailleuse ou travailleur du réseau de la santé et des services sociaux, chercheuses, étudiantes et étudiants, etc. – le contenu de la conférence d'ouverture, du théâtre d'intervention, des mises en situation, du panel avec les pionniers et pionnières des ressources spécialisées et des synthèses d'ateliers, nous avons réalisé des actes du colloque en ligne.

De fait, dès que le site web de la Table sera en ligne, les internautes pourront avoir accès à ces différents textes de même qu'aux photos prises à l'occasion de cette journée d'étude.

Cette façon de faire a été jugée simple, appropriée, moderne, économique et surtout pouvant rejoindre un très grand nombre de personnes intéressées par la question et ce, au-delà des frontières de Montréal et du Québec.

**2.9 Coordination d'une offre de différentes formations développées par les ressources spécialisées et visant à habiliter les intervenantes et intervenants aux réalités particulières en violence conjugale**

Le questionnaire que la Table a élaboré en vue de mieux connaître l'expertise des membres de la Table a servi de point de départ pour connaître les différentes formations développées par les ressources spécialisées.

La publication de ces informations sur le site web de la Table constitue la stratégie retenue pour faire l'annonce des ces formations auprès des personnes intéressées.

**2.10 Conception d'un site Internet pour la Table – volet réalités particulières en violence conjugale**

La phase de rédaction des textes pour cet onglet et la détermination des différents contenus à publier sont complétés. Quelques ajustements et consultations sont en cours afin que cette partie du site soit à l'image de l'analyse portée par les ressources spécialisées oeuvrant dans ce domaine.

**Ces diverses réalisations ont permis de :**

- Favoriser la mise en commun de l'analyse des besoins des personnes vivant ces diverses réalités
- Contribuer à enrichir les connaissances, à approfondir l'analyse relativement à ces questions
- Établir de nouveaux partenariats avec divers intervenants du milieu montréalais et assurer une meilleure action intersectorielle favorisant le transfert des expertises entre les différents acteurs sociaux montréalais
- Assurer une visibilité à la Table et consolider les relations entre les acteurs du milieu montréalais intervenant en violence conjugale

**PRIORITE 3 :**

**Explorer des pistes d'actions sur l'intervention auprès des communautés ethnoculturelles en contexte de violence conjugale identifiées lors du colloque «Différents visages de la violence conjugale» et adoptées par les membres de la Table**

**Mise en contexte**

Un des défis posés par la présence de très nombreuses communautés ethnoculturelles sur le territoire de l'Île de Montréal concerne l'élaboration de différentes stratégies permettant de rejoindre les victimes de violence conjugale actuellement non desservies au sein de ces communautés. De plus, il y a aussi la nécessité de poursuivre le travail de sensibilisation qui permettra aux intervenantes et intervenants d'adapter les services et les diverses interventions aux réalités des communautés ethnoculturelles, un défi identifié comme essentiel dans les milieux de pratique.

**Réalisations de la Table :****2.11 Élargissement du comité de travail à d'autres communautés ethnoculturelles**

De nombreuses sollicitations personnelles ont été lancées auprès de quelques organismes oeuvrant en violence conjugale auprès des communautés ethnoculturelles afin d'amener des représentantes et représentants à participer à nos travaux et ce, dans un souci de refléter la diversité culturelle montréalaise.

Les membres du comité ont aussi prêté main forte à cette sollicitation et, bien que nous ayons essuyé quelques refus, nous avons aussi recruté 2 nouveaux membres, dont l'une représente les femmes sud asiatiques alors qu'une autre travaille au sein d'une maison d'hébergement accueillant de femmes provenant de diverses communautés ethnoculturelles.

La contribution des membres du comité est essentielle à une meilleure compréhension des enjeux et des réalités terrains. Leurs

connaissances et leur expérience nous permettent de mieux saisir et analyser les besoins des victimes, des proches, des communautés et des intervenantes et intervenants.

**2.12 Inventaire, mise à jour, réimpression et diffusion des outils de sensibilisation (dépliants et affiches en 8 langues) développés par la Table et mise à jour du Répertoire des ressources en ligne**

La réalisation de cette activité s'est effectuée en plusieurs étapes :

- Élaboration d'un questionnaire destiné aux organisations impliquées dans la campagne de 2000 : septembre 2006 ;
- Approbation du questionnaire par les membres du comité communautés ethnoculturelles : novembre 2006 ;
- Envoi et compilation du sondage : novembre - décembre 2006 ;
- Confection d'une soumission pour la réimpression des outils de sensibilisation : janvier 2007 ;
- Réception de la soumission : février 2007 ;
- Analyse de la soumission par les membres du comité de coordination et décision : 1<sup>er</sup> mars 2007 ;
- Validation et traduction des textes des dépliants multilingues à réimprimer : mars – avril 2007.

Ainsi, au 30 mars 2007, nous étions en attente de la traduction d'une partie de 2 dépliants (en yiddish et en russe) qui seront distribués directement aux victimes.

De fait, le choix que le comité de coordination a fait en regard des frais afférents à la réimpression des outils mais aussi en fonction des besoins prioritaires des victimes a été de réimprimer les dépliants multilingues. La réédition de répertoires n'est pas jugée prioritaire puisque celui-ci est actuellement en ligne sur le site web de Net femmes et qu'il le sera ultérieurement sur celui de la Table.

Par ailleurs, bien que lors de la consultation auprès des partenaires et des membres du comité de travail, la conception, la rédaction et la traduction des textes pour des dépliants en 2 nouvelles langues dont le tamoul ou l'ourdou, par exemple aient été identifiées comme de nouveaux besoins, il en ressort que ceci nécessite un important travail de concertation avec les communautés ethnoculturelles concernées et que nous ne disposons pas, actuellement des ressources nécessaires pour répondre à ce besoin.

D'autre part, les affiches se révèlent être des outils davantage utilisés par les intervenants alors que les dépliants rejoignent directement les victimes ou les proches des victimes.

Ainsi, un total de 15 500 dépliants sera remis à jour, réimprimés et distribués auprès des partenaires qui verront à les remettre à des membres de communautés ethnoculturelles diverses s'exprimant en arabe, en espagnol, en portugais, en russe, en yiddish ou en grec.

### **2.13 Participation aux travaux du comité d'encadrement du projet *La violence conjugale : intervenir en contexte interculturel***

Ce projet en partenariat avec la *Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec* et le *Service aux collectivités de l'UQÀM* déposé par la *Fédé* auprès du *Fonds des Services aux collectivités* prévoyait plusieurs activités sur une période de 2 ans soit les années 2005-2006 et 2006-2007. L'engagement plus particulier de la Table consistait à siéger sur le comité d'encadrement qui a tenu 5 rencontres,

à faire la promotion des sessions de formations et à participer activement aux travaux du comité de lecture pour la production d'un guide d'une grande qualité portant sur l'adaptation des services en violence conjugale auprès des femmes immigrantes et de communautés ethnoculturelles.

En 2006-2007, les activités suivantes ont été réalisées dans le cadre de ce projet partenarial :

- Tenue de 7 sessions de formation d'une journée sur le dépistage et la référence à la violence conjugale en milieu ethnoculturel aux personnes oeuvrant dans des groupes de soutien et de références aux communautés culturelles et immigrantes des villes de Montréal, Sherbrooke, Québec, Gatineau et de la région de la Montérégie rejoignant une centaine de personnes;
- Tenue de 17 sessions de formation de deux jours sur l'intervention en contexte interculturel et l'adaptation des services aux intervenantes et intervenants des maisons d'hébergement et des organismes du réseau de la santé et des services sociaux intervenant en violence conjugale. Ces sessions ont permis de rejoindre plus de 250 intervenantes et intervenants provenant de Montréal, Longueuil, Québec, Laval, Chicoutimi, Gaspé, Sherbrooke, Lachute, Trois-Rivières, Chibougamau et Gatineau.
- Tenue d'une session de formation des formatrices d'une durée de 5 jours a été élaborée, offerte et organisée pour habiliter 13 intervenantes en violence conjugale à offrir le programme de formation en deux volets dans onze régions du Québec. Ceci permet d'assurer la pérennité du projet et l'implantation durable d'une approche féministe et culturelle en violence conjugale.
- Production de 2 recueils de textes : l'un portant sur les réalités migratoires des femmes et de l'intervention en contexte interculturel et l'autre sur l'éducation des

adultes, l'animation et les modalités andragogiques.

- Mises à jour des 2 guides d'accompagnement pour chaque formation permettant aux personnes ayant assisté aux sessions de transférer leurs connaissances vers leurs équipes de travail et d'assurer l'essaimage des savoirs et des savoir-faire.
- Rédaction d'un guide de 66 pages d'une grande qualité qui permettra de répondre aux besoins des intervenantes et intervenants quant à l'adaptation des services en violence conjugale auprès des femmes immigrantes et de communautés ethnoculturelles. Ce guide s'adressera tant aux personnes ayant suivi les sessions de formation qu'à celles n'y ayant pas assistées.

#### **2.14 Journée d'étude sur la thématique de la prise en compte de la religion dans la problématique de la violence conjugale**

Les travaux nécessaires à l'avancement de cette activité ont exigé un temps important de réflexion, de recherches et de lectures de documents concernant la diversité religieuse et culturelle, le portrait de l'immigration à Montréal, les enjeux de l'intervention sociale dans le contexte de la diversité culturelle et religieuse, etc. De plus, de nombreuses consultations tant des membres du comité de travail, d'expertes de la question interculturelle et d'intervenantes sociales ont été menées en différentes occasions. Également, il a fallu dégager du temps de rédaction pour cerner les objectifs d'une telle journée d'étude, les questions pouvant être à l'étude et identifier des personnes ressources pouvant nourrir notre réflexion collective.

À plusieurs moments durant la démarche, les membres du comité de coordination de même que les membres de la Table ont été mis à contribution afin de valider les diverses versions des documents de travail ainsi produits.

Pour supporter son travail, le comité s'est enrichi d'une membre en la personne de madame Lilyane Rachédi, professeure à l'École de Travail social de l'UQÀM qui a partagé son expertise sur des questions que nous souhaitons aborder dans le cadre de notre journée d'étude. Ses connaissances variées dans les domaines tels que la diversité culturelle et religieuse, l'immigration, le féminisme, l'intégration des communautés immigrantes à la société québécoise et autres nous ont permis de mieux cerner les questions essentielles à aborder dans le cadre d'une journée de réflexion sur une question aussi sensible que la prise en compte de la diversité culturelle et religieuse dans l'intervention en violence conjugale. Sa contribution a permis l'acquisition d'expertises supplémentaires à celles détenues par les membres du comité. Ainsi, nous avons élaboré une première version du programme de la journée d'étude et nous avons identifié des personnes ressources qui pourraient alimenter notre réflexion collective.

Enfin, différentes démarches logistiques ont été effectuées afin de réserver à des prix concurrentiels un endroit et un forfait clef en main pour la tenue de cet événement fixé au mardi 27 novembre 2007 à Montréal.

#### **2.15 Production et diffusion des actes du colloque – volet communautés ethnoculturelles**

Les actes du colloque de ce volet se retrouveront, eux aussi, sur le site web de la Table. Les textes des conférences, les présentations en ateliers de même que la synthèse en plus des photos prises pour l'occasion et qui agrémenteront cette section constitueront les actes de cette journée d'étude. Tous les textes ont été recensés, recherchés, autorisés par leurs auteurs et adaptés techniquement pour faciliter leur mise en ligne.

### 2.16 Conception d'un site Internet pour la Table – volet communautés ethnoculturelles

La phase de rédaction des textes pour cet onglet et la détermination des différents contenus à publier sont complétés. Quelques ajustements et consultations sont en cours afin de refléter la diversité des réalisations de la Table et de ses membres sur cette question nous préoccupant depuis de nombreuses années.

#### Ces diverses réalisations ont permis de :

- Consolider et élargir le comité de travail à la Table qui se penche essentiellement sur la violence conjugale en contexte ethnoculturel ;
- Favoriser la mise en commun de l'analyse des besoins des communautés ethnoculturelles en regard de la violence conjugale, du parcours migratoire, des obstacles à l'intégration et du rôle des intervenantes et intervenants ayant à interagir avec les membres des communautés ethnoculturelles ;
- Contribuer à enrichir les connaissances, à approfondir l'analyse relativement à ces questions et à faciliter l'adaptation des interventions aux besoins spécifiques des communautés ethnoculturelles ;
- Établir de nouveaux partenariats avec divers intervenants du milieu montréalais et assurer une meilleure action intersectorielle favorisant le transfert des expertises entre les différents acteurs sociaux montréalais ;
- Assurer une visibilité à la Table et consolider les relations entre les acteurs du milieu montréalais intervenant en violence conjugale ;
- Favoriser l'identification de stratégies permettant de mieux rejoindre les femmes et les enfants victimes de violence conjugale issues de communautés ethnoculturelles tout en soutenant le dépistage précoce ;
- Contribuer à nourrir la réflexion collective sur des sujets sensibles et interpellant les intervenantes et intervenants dans leurs pratiques ;
- Assurer la pérennité du projet de formation – dépistage, référence, intervention en contexte ethnoculturel - et l'implantation d'une approche féministe et ethnoculturelle en violence conjugale.

**PRIORITE 4 :**

**Poursuivre l'implantation du *Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale***

**Mise en contexte**

Dans la poursuite des travaux visant l'implantation du *Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale* sur les territoires des CSSS Jeanne-Mance et De La Montagne dans un premier temps et de l'ensemble du territoire de l'Île de Montréal dans un deuxième temps, la Table a poursuivi ses efforts pour coordonner les travaux et supporter les efforts cliniques et organisationnels favorisant une mise en œuvre adéquate et pertinente du Protocole.

**Réalizations de la Table :****2.17 Coordination des travaux du comité de suivi**

Le comité de suivi est formé d'un représentant de la Table de concertation, d'un représentant de l'Agence et d'un représentant de chacun des partenaires concernés par la mise en œuvre du protocole (SPVM, Maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, organismes intervenant auprès des conjoints violents, CSSS, Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw, Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire, et le Service Côté Cour). Ce comité doit veiller à l'implantation du protocole chez tous les partenaires et apporter, au besoin, les amendements jugés appropriés.

Au cours de l'année 2006-2007, le comité de suivi a tenu 2 rencontres qui ont été convoquées et animées par la Table. Nous produisons également les comptes-rendus et assurons les suivis opérationnels et logistiques nécessaires. Un suivi personnalisé est aussi assuré auprès des membres du comité ayant été absent des rencontres.

Pour supporter le travail des comités locaux et en réponse aux recommandations formulées par les intervenantes et intervenants ayant assisté aux sessions de formation de 2 jour offertes en 2005-2006, le comité de suivi a cru nécessaire de préciser quelques éléments. Un comité de travail, sous la responsabilité de la Table et composé de 5 membres a été formé.

Ce comité a proposé les modifications suivantes :

- **Composition et mandat des comités locaux :**  
La première version des comités locaux s'avérait une structure lourde nécessitant la mobilisation d'un grand nombre d'intervenantes et d'intervenants au sein de chaque organisation. Le comité a proposé une structure plus simple et une composition faisant appel à un minimum de représentantes occupant une fonction décisionnelle au sein de chaque organisation. Ceci permettait de s'assurer d'un suivi et d'un support logistique et organisationnel des orientations dégagées par le comité local.
- **Les 4 tâches inhérentes au Protocole :**  
Dans une perspective de précision et de définition plus distincte des termes, le comité a élaboré une définition pour les 4 tâches prévues au Protocole : échange d'information, référence personnalisée, transfert personnalisé, échange clinique.
- **Modalités de collaboration et de référence :**  
Un guide plus consistant et surtout plus précis a été produit. Il détermine, pour chaque partenaire, les modalités de collaboration et de référence en fonction des 4 tâches précitées. Ce guide simplifie

le Protocole et le rend beaucoup plus opérationnel et concret.

- *Fiche sociodémographique* : Conçu par les membres du CRI-VIFF, cette fiche permet de comptabiliser mensuellement pour chaque ressource le *nombre de fois où le Protocole a été utilisé*.

Ces documents ont fait l'objet de discussions et ont été adoptés par les membres du comité de suivi. Par la suite, chaque responsable devait s'assurer que les équipes de travail concernées de son organisation étaient informées de l'existence de ces documents, devait animer son milieu en s'appuyant sur ces outils d'intervention et devait lancer les travaux entourant le projet pilote.

Enfin, la Table a produit un bulletin d'information sur le Protocole en juin 2006 à l'intention des partenaires et de toutes les personnes impliquées par le projet pilote. Ce bulletin faisait le point sur les réalisations de l'année 2005-2006 et annonçait le début du projet pilote pour l'automne 2006.

### **2.18 Coordination des travaux des comités locaux d'implantation du Protocole**

Les comités locaux sont composés de gestionnaires cliniques ou de gestionnaires de programmes pour les organismes du réseau de la santé et des services sociaux et de coordonnatrices ou coordonnateurs pour les organismes communautaires. Leur mandat se résume en 5 points :

1. Actualiser le Protocole sur le territoire du CSSS concerné ;
2. Sensibiliser son milieu au Protocole ;
3. Faciliter la liaison entre les partenaires pour assurer la cohésion des services aux enfants exposés à la violence conjugale ;
4. Favoriser la tenue de discussions de cas, au besoin, et s'assurer d'y déléguer les intervenantes et intervenants concernés ;
5. Collaborer à l'évaluation du projet pilote menée par le CRI VIFF

Chaque comité local a tenu 3 rencontres entre les mois de septembre 2006 et mars 2007 afin de discuter des stratégies et des façons de faire de chaque partenaire pour réaliser le mandat qui lui est confié. Souvent, des discussions de cas, à partir de cas réels rencontrés au cours des dernières semaines servaient de point de départ à une discussion pour mieux saisir les possibilités de collaboration intersectorielle, les embûches rencontrées, les alternatives et les enjeux.

Les 2 comités locaux se sont également prêtés au jeu de créer une mise en situation complexe interpellant chaque partenaire et dans laquelle les 4 tâches inclus au Protocole pouvaient être utilisées afin d'offrir des services aux enfants exposés à la violence conjugale. Ainsi, les membres du comité local sont plus à même de traduire l'âme du Protocole au sein de leurs milieux respectifs.

La Table a supervisé la nomination des membres des 2 comités locaux et a également préparé tous les documents afférents à chacune de ces 6 rencontres : convocation, ordre du jour, compte-rendu, suivis, documents supports. Également, un suivi personnalisé a été effectué auprès des membres du comité absents des rencontres.

### **2.19 Support à l'évaluation du projet pilote dans les réseaux des CSSS Jeanne-Mance et De La Montagne**

Plusieurs versions de la fiche de collecte de données sociodémographiques ont été produites par le CRI-VIFF dans le but de bien outiller les intervenantes et intervenants participant au projet pilote. La préoccupation mainte fois réaffirmée étant de simplifier la fiche afin de susciter la participation et de s'assurer de recueillir des données significatives et pertinentes.

En ce sens, la Table a supporté le CRI-VIFF dans la production de la fiche de collecte de données. Également, nous avons participé à la rédaction du document décrivant le mandat d'évaluation du projet pilote où sont précisés



l'objectif général, les objectifs spécifiques de même que les modalités d'exécution.

**Ces diverses réalisations ont permis de :**

- Soutenir l'engagement des divers partenaires au protocole;
- Favoriser une meilleure connaissance du protocole de même que des rôles et mandats de chaque partenaire concernant l'intervention auprès des enfants exposés à la violence conjugale;
- Diminuer les zones de résistance entre les différents partenaires;
- Encourager une mise en commun des connaissances;
- Accorder un meilleur soutien aux intervenants et intervenantes des différents partenaires afin de favoriser une prise en charge plus globale de la problématique des enfants exposés à la violence conjugale;
- Répondre de manière plus concertée à cet aspect de la problématique de la violence conjugale;
- Implanter un modèle d'intervention intersectorielle au bénéfice des enfants exposés à la violence conjugale.

**PRIORITÉ 5 :****La supervision des droits d'accès en contexte de violence conjugale****Mise en contexte**

La pénurie de services de droits d'accès supervisés et de transfert de garde d'enfants à Montréal engendre des risques importants pour les femmes et les enfants dont la sécurité physique et psychologique demeure menacée par un contexte de violence conjugale post-séparation.

Des intervenantes et intervenants du milieu ont maintes fois observé des situations où le parent victime se place en situation de danger en l'absence de lieux encadrés et sécuritaires à l'occasion de l'échange de garde de l'enfant.

Cet état de fait, documenté dans la littérature et corroboré, chaque année, par les statistiques du ministère de la Sécurité publique, nous amène à soulever la question de la sécurité des victimes et de toute personne impliquée dans la prestation de services de droits d'accès supervisés.

**Réalisations de la Table****2.20 Adoption du rapport du comité par les instances de la Table**

Dans la poursuite des travaux entamés en 2005-2006, le comité de travail de la Table mandaté à cet effet a rédigé une nouvelle version de son rapport en apportant un grand soin à l'analyse des informations et à la formulation de recommandations qui tiennent compte des préoccupations des membres de la Table.

Essentiellement, le comité recommande qu'un organisme dont la mission unique serait d'offrir des services de supervision de droits d'accès et de transfert de garde d'enfants répondant davantage ainsi aux exigences liées à ce service très spécialisé soit mis sur pied.

Les particularités entourant l'organisation de ces services en contexte de violence conjugale doivent être examinées attentivement afin d'éviter que des situations explosives ne viennent menacer la sécurité physique et émotionnelle des mères et des enfants et compromettre, de la même manière, celle des intervenantes et intervenants et des autres usagers du service.

D'autres recommandations concernant le rôle de la magistrature, l'implication du ministère de la Santé et des Services sociaux de même que le ministère de la Justice.

Le rapport du comité a fait l'objet d'une adoption formelle par les membres de la Table lors de la réunion du conseil d'administration du 12 octobre 2006.

Parallèlement à ces travaux, madame Sylvie Bourque a assumé son rôle de représentante de la Table au sein du comité de travail de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal qui avait pour mandat, notamment, de *documenter la problématique liée à l'organisation du service de supervision des droits d'accès à Montréal et de formuler les orientations régionales quant à la consolidation et au développement de ce service.*

Ce comité de travail a tenu quelques rencontres et produit 2 versions d'un document de travail qui devrait faire l'objet d'une adoption par les instances de l'Agence au cours des prochains mois.

Notre implication au sein de ce comité visait la prise en compte de la problématique de la violence conjugale dans la prestation de ce type de service.

**Ces diverses réalisations ont permis de :**

- Permettre à la Table de développer une analyse, des recommandations et une prise de position forte et unanime sur la supervision des droits d'accès en contexte de violence conjugale ;
- Assurer une visibilité à la Table et consolider les relations entre les acteurs du milieu montréalais intervenant en violence conjugale.



## Annexes

### Membres du comité de coordination 2006-2007

**Madame Lise Poupart, *présidente***

**Monsieur Normand Bourgeois, *vice-président / secteur organismes pour conjoints violents***

**Me Gaétane Martel, *secrétaire trésorière / secteur Justice***

**Madame Marie-Hélène Blanc, *administratrice / secteur Défense collective des droits***

**Madame Sylvie Bourque, *administratrice / secteur organismes pour femmes violentées***

**Madame Marie Doyon, *administratrice / secteur Éducation***

**Madame Hélène Hauspied, *administratrice / secteur Santé et services sociaux***

**Madame Melpa Kamateros, *administratrice / secteur organismes ethnoculturels***

**Monsieur Alain Larivière, *administrateur / secteur Sécurité publique***

## Notes

Les textes inclus dans ce document ont été féminisés dans la mesure du possible. Cependant, lors de certains passages, il nous a semblé plus pratique d'utiliser la forme masculine afin de faciliter la lecture. Il faudrait n'y voir qu'une manière d'alléger le texte et, d'aucune façon, une procédure discriminatoire

### Produit par

**La Table de concertation en violence conjugale de Montréal**  
110, rue Sainte-Thérèse, bureau 305  
Montréal (Québec) H2Y 1E6  
Téléphone : (514) 396-2612  
Télécopieur : (514) 396-2200  
Courriel : [villeneuve@tcvcm.ca](mailto:villeneuve@tcvcm.ca)  
Site WEB : [www.tcvcm.ca](http://www.tcvcm.ca)

